



La Celle Saint-Cloud

République Française
Département des Yvelines
78170

ARRÊTÉ MUNICIPAL N° 26.072

DIRECTION DES ESPACES PUBLICS, DE L'URBANISME ET DU CADRE DE VIE

**LE MAIRE DE LA CELLE SAINT-CLOUD,
VICE-PRESIDENT DE VERSAILLES GRAND PARC**

ARRETE TEMPORAIRE

Vu le Code Des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2213-1 à 5,

Vu le Code de la Route et notamment les articles R 110-1 et R 110-2, R411-2 à 4, R 411-8, R 411-14, R 411-25 à 28, R417-10,

Vu l'arrêté préfectoral n°2012346-0003 relatif à la lutte contre le bruit,

**OBJET : REGLEMENTATION
DU STATIONNEMENT**

Vu l'instruction ministérielle, chapitre II, article 50 du 22 octobre 1963, concernant la circulation routière,

Vu l'arrêté municipal n°07.002 du 16 mars 2007, portant réglementation en matière de stationnement et de circulation des véhicules,

PLACE DU JUMELAGE

Vu la demande présentée en date du 30 avril 2026 par la SOCIETE GLOBE domiciliée au 11 boulevard Jean Mermoz 92200 NEUILLY sur SEINE,

Considérant que pour permettre l'organisation d'un évènement organisé par la fondation l'Oréal, il importe dans un but de sécurité publique de réglementer LE STATIONNEMENT place du Jumelage à LA CELLE SAINT-CLOUD,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Jeudi 11 juin 2026, entre 07h00 et 18h00, le stationnement sera interdit et gênant pendant toute la durée de l'évènement sur la place centrale de la Place du Jumelage.

ARTICLE 2 : Les barrières seront fournies et mises en place par la ville.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté fera l'objet des formalités de transmission et de publication prévues par les textes de loi en vigueur. Il pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

ARTICLE 4 : Monsieur le Maire,
Madame la Directrice Générale des Services,
Le Commissaire de Police de Versailles,
Le responsable de la Police Municipale de La Celle Saint-Cloud, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent Arrêté.

La Celle Saint-Cloud, le 09 JUIN 2026

Le Maire,

Richard LEJEUNE

